

La Belle Balade

Arc-Châteauvillain - Châteauvillain



Promeneurs dans la forêt d'Arc-Châteauvillain (© Margaux Lion ; PNFor)



Partez pour une découverte immersive et artistique du massif forestier d'Arc-Châteauvillain grâce à cet itinéraire ponctué d'œuvres d'art. Entre le Parc aux Daims et la Réserve intégrale, cette forêt remarquable vous offrira une atmosphère paisible pour admirer ce parcours d'art.

Née d'un partenariat entre le Parc national de forêts, le tiers-lieu Simone et l'association Art in Nature, la Belle Balade est un parcours d'art à ciel ouvert. Une dizaine d'œuvres monumentales ont été installées par des artistes internationaux, et s'intègrent subtilement dans la forêt domaniale d'Arc-Châteauvillain.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 4.1 km

Dénivelé positif : 293 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

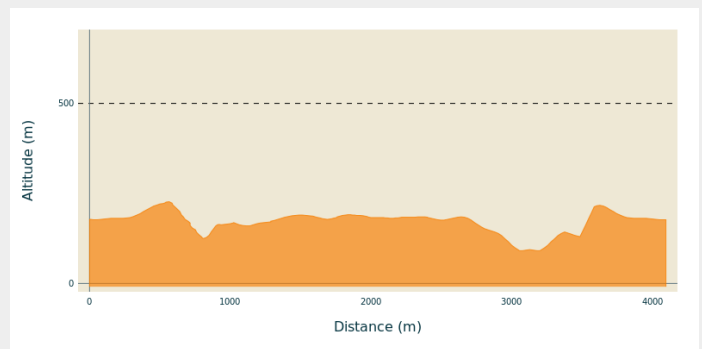
Itinéraire

Départ : Parking des Bonshommes, Châteauvillain

Arrivée : Parking des Bonshommes, Châteauvillain

Communes : 1. Châteauvillain

Profil altimétrique



Altitude min 91 m Altitude max 227 m

DEUX ITINÉRAIRES SONT POSSIBLES :

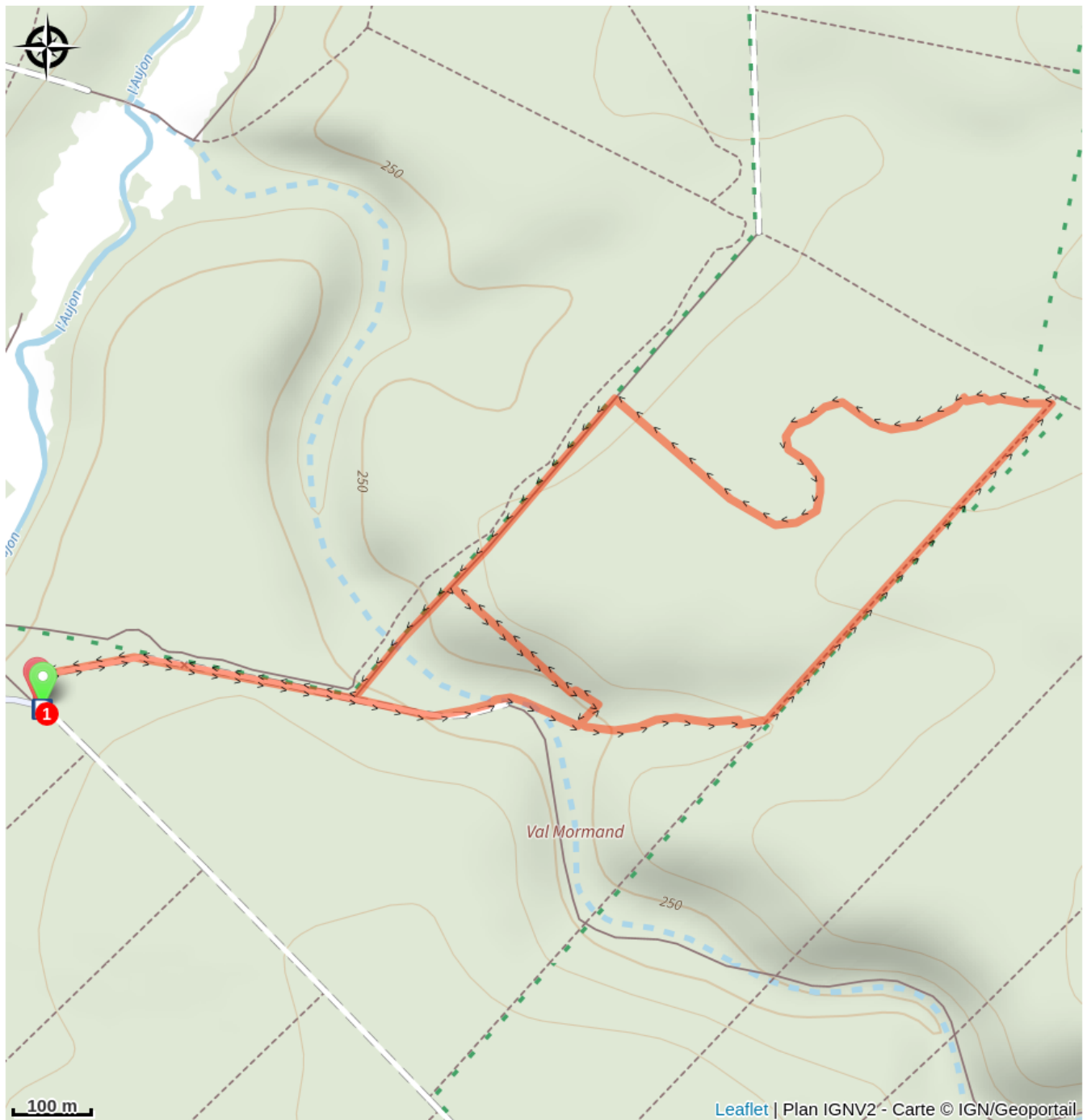
LE PARCOURS "PÉPÈRE" ET LE PARCOURS "PAS SI BÊTE"

LONGUEUR DU PARCOURS : 3,7 KM

BLEU = parcours PÉPÈRE : cet itinéraire emprunte un chemin aisément accessible, dont une partie longe le mur du Parc aux daims. Certaines petites portions du chemin sont néanmoins pentues. Suivez les repères bleus !

ROUGE = parcours PAS SI BÊTE : cet itinéraire relie toutes les oeuvres en proposant des incursions à travers les sous-bois, dans la forêt plus profonde, plus proche de la vie des animaux qui l'habitent. Les rubans rouges autour des arbres sont vos repères pour trouver le chemin !

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour : <http://www.forets-parcnational.fr/fr/parc-national-de-forets/la-reglementation-du-coeur>

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking des Bonshommes, Châteauvillain